



LE JOLI MOIS DE
L'EUROPE
en
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

QU'EST-CE QUE LE JOLI MOIS DE L'EUROPE ?

Le **Joli mois de l'Europe** fédère les événements organisés **du 1^{er} au 31 mai**, autour de la fête de l'Europe du 9 mai, date anniversaire de la déclaration Schuman.

L'objectif est de favoriser les synergies entre les acteurs et de permettre aux habitants de la Région de prendre conscience de la place qu'occupe l'Europe dans leur vie quotidienne.

La Maison de l'Europe et la Région Bourgogne-Franche-Comté labellisent ces actions sous l'appellation « Joli mois de l'Europe », réalisent et diffusent le programme, fournissent les supports de communication ainsi que le matériel pédagogique.

COMMENT INSCRIRE VOTRE MANIFESTATION ?

Vous êtes une association, un établissement scolaire, une collectivité locale, une entreprise et vous organisez une manifestation sur le thème de l'Europe au cours du mois de mai 2020. Pour référencer votre manifestation dans le programme :

- Inscrivez-vous sur le site www.jolimoiseurope-bfc.eu et enregistrez votre manifestation via l'espace organisateur,
- Une fois inscrit, vous aurez accès aux éléments graphiques de l'opération (logos, bannière...),
- Pour recevoir votre kit de communication (guirlandes, stylos, badges...) aux couleurs du Joli mois de l'Europe, **vous devez vous inscrire avant le** vendredi 27 mars 2020.

 Les inscriptions sont ouvertes uniquement sur le site internet, www.jolimoiseurope-bfc.eu

VOS ENGAGEMENTS

- Reprendre le logo du Joli mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté sur votre communication
- Reprendre le #JME2020 sur vos publications et réseaux sociaux (Twitter, Instagram, Facebook), suivre et identifier les comptes twitter @EuropeBFC et Facebook Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté
- Contribuer à la promotion de l'opération en diffusant le programme sur votre secteur
- Remplir le questionnaire d'évaluation sur la page internet du Joli mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté
- Transmettre des photos de votre action

IDÉES DE MANIFESTATION

- **Organiser un repas européen** : la cuisine est un moyen simple de parler d'Europe et suscite la curiosité de tous les publics.
- **Organiser la lecture de contes d'un pays européen** : ouvrir les jeunes à l'Europe, c'est montrer cette richesse qui est un passeport pour la compréhension de nos voisins.
- **Présenter une exposition sur l'Europe** : montrant les différentes facettes de la construction européenne, le fonctionnement des institutions, la diversité culturelle en Europe...
- **Organiser la visite de projets cofinancés par les fonds européens** : en organisant ces visites, vous contribuez à une meilleure compréhension de l'utilisation des fonds européens sur le territoire régional.
- **Organiser une journée festive sur l'Europe** : souvent perçue comme abstraite et lointaine, cette action permet de faire connaître l'Europe de manière ludique, interactive et festive.
- **Organiser une action dans le cadre d'un jumelage** : ces échanges européens organisés dans un esprit d'amitié et de respect mutuel contribuent au renforcement d'une citoyenneté européenne fondée sur des références culturelles partagées.
- **Diffuser un film d'un autre pays européen** : pour promouvoir la diversité culturelle et linguistique européennes.
- **Organiser une animation pédagogique sur l'Europe** : les futurs citoyens de l'Union doivent être sensibilisés au plus tôt aux questions européennes. Les Centres d'Information Europe Direct proposent des animations gratuites qui permettent aux jeunes de découvrir la construction européenne de manière ludique et interactive.
- **Organiser une conférence sur une thématique européenne** : à travers l'organisation d'une conférence sur les questions européennes, vous encouragez le débat sur les enjeux européens et permettez aux citoyens de participer activement à la construction européenne.
- **D'autres actions sont possibles** : balade européenne à vélo, concert européen, démonstrations culinaires, concours d'art européen, démonstrations artistiques, rencontres sportives...

SUPPORTS DE COMMUNICATION MIS À DISPOSITION

- Une identité graphique
- Un programme
- Des affiches génériques et personnalisables
- Une invitation personnalisable pour vos événements
- Des objets publicitaires
- Une bannière internet

RETROUVEZ LES RESSOURCES DISPONIBLES

Pour organiser votre manifestation, la Maison de l'Europe et ses Centres d'information Europe Direct peuvent également vous fournir gratuitement :

- Des publications sur l'Union européenne
- Du matériel promotionnel
- Des expositions thématiques pour découvrir l'Union européenne
- Des intervenants pour animer des conférences et débats sur les questions européennes

VOS CONTACTS

Pour la Côte-d'Or, la Nièvre, la Saône-et-Loire et l'Yonne

Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté
centre de Dijon / Frédéric Bergelin
Tél : 03 80 30 67 88
Mél : dijon@bfc-europe.eu

Pour le Doubs, la Haute-Saône, le Jura et le Territoire de Belfort

Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté
centre Besançon / Julien Pea
Tél : 03 81 21 29 55
Mél : besancon@bfc-europe.eu